ENSEMBLE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

PÉTITION

- L'abandon du système de répartition des emplois, la création d'emplois répondant aux besoins d'un service public de qualité ; en moyenne 4 postes par établissement,
- La résorption de la précarité existante de tous les contractuels dans les collèges pour de véritables emplois statutaires,
- IAT : abandon de la classification actuelle pour un régime indemnitaire mensuel sans reliquat au taux uniforme de 6 en fonction de l'échelle de rémunération,
- Carrières : ratios de promotion à 100 % pour tous les grades,
- Mobilité : une véritable CAP qui permet une totale transparence des opérations de mutation,
- Le maintien du cadre d'emploi et du cadrage national ARTT,
- L'arrêt du clientélisme institutionnel du Conseil général,
- Un véritable dialogue social.

NOM PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE